

# Trophée KIDAM 2011

## Règlement VELOS COUCHES et VPH\*

VPH = Véhicule à Propulsion Humaine (hors cycles type UCI)

### Article 1 :

France-HPV et L'Association Française des Bentriveurs (AFB), unissent leurs efforts pour organiser le 12<sup>ème</sup> Trophée KIDAM les 14 et 15 MAI 2011

### Article 2:

Ces courses sont basées sur un esprit de convivialité, d'ouverture au niveau du matériel. Le coté compétitif reste secondaire, quoique présent.

### Article 3 : Conditions de participation.

Ces courses de vélo couché et VPH, sur piste, sont ouvertes à tous, présentant soit une licence FFC, soit un certificat médical de moins de 3 mois.

Les catégories seront déterminées par les organisateurs selon le nombre de participants; les organisateurs pourront alors décider à leur convenance d'établir des classements spécifiques.

Pourront ainsi être organisées les catégories suivantes (non exhaustives):

- hommes seniors
- hommes vétérans (>50ans)
- féminine
- junior
- étudiants

### Article 4 : Indemnisation; prix.

Aucune indemnisation ou prix en argent comptant ne sera donnée par les organisateurs. Seule sera autorisée une remise de prix en nature (ou en bons d'achats) dans la limite des moyens financiers.

### Article 5 : Règlement du matériel et de la sécurité (piste et enceinte du vélodrome)

Tous les cycles non motorisés à 2 ou 3 roues -sauf cycles type UCI - sont en principe acceptés sous réserve qu'ils ne présentent pas de risque pour son coureur et les autres concurrents.

Les organisateurs peuvent, pour des raisons de sécurité, décider de ne pas accepter certains cycles, de les exclure, ou d'organiser une épreuve dédiée si nécessaire.

Les concurrents avec un matériel inhabituel doivent se renseigner auprès des organisateurs.

Le vélo (ou VPH) doit être équipé d'un freinage efficace.

Un protège plateau est obligatoire, même pour un mono-plateau.

Le vélo (ou VPH) ne doit comporter aucun tube ouvert susceptible d'être dangereux.

Le casque est obligatoire. Il doit comporter un noyau en mousse et une coque rigide.

Les lunettes de cycliste sont obligatoires.

Le pratiquant, ou le visiteur, assure dégager de toute responsabilité le Comité d'Organisation et la ville de Paris, tant sur le plan de l'assurance médicale et la capacité médicale à rouler sur piste, que sur la responsabilité civile dans l'enceinte du vélodrome et sur la piste.

L'organisateur a autorité pour exclure, à tout moment, un vélo, un pratiquant ou un visiteur qu'il jugera ne pas répondre aux règles de sécurité ou de courtoisie.

L'accès à la piste est interdit, hors surface assurée totalement sèche. Pluie, neige, verglas et vent violent proscrirent l'usage.

Le présent règlement est susceptible de toute évolution nécessaire à la sécurité de tous. La dernière version mise en ligne fera foi.

### Article 6: Engagements

Pour les adhérents AFB ou France-HPV: 15.00 €

Pour les non-adhérents, 20.00 €

Les adhérents AFB sont couverts par une assurance pour les manifestations organisées par cette association, ainsi que les licenciés FFC couverts par une assurance propre à la fédération. Les autres participants doivent justifier d'une assurance « responsabilité civile ».

### Article 7 : Epreuves

Seules les épreuves suivantes du samedi permettront de déterminer le vainqueur de chaque catégorie.

SPRINT	KIDAM	COURSE ENDURANCE	(POURSUITE)
200m Départ Lancé	1000 M DA	1h (ou ½ h)	(4000m)

Les points sont attribués par épreuve du 1er au 12<sup>ème</sup>  
15 points,13,11,9,8,7,6,5,4,3,2 et 1 point.

En cas d'égalité : le nombre de victoire prime, puis de 2èmes places et ainsi de suite, en cas d'égalité le 1000m DA prime.

La participation au classement général implique l'utilisation du même vélo pour l'ensemble des courses.

*Nota: en fonction du nombre de concurrents,ou de la météo, la poursuite peut être annulée par les organisateurs et les groupes d'endurance pourront être réduit à ½ heures.*

Les épreuves du Dimanche ne compteront pas pour le classement final, mais pourront être adaptées pour des démonstrations de cycles particuliers (vélo tout caréné par exemple).

### Exemples d'épreuves du dimanche:

- Course par élimination (Les coureurs ayant un tour de retard sur le 1er sont éliminés)
- Eliminator race (A chaque tour, le dernier est éliminé)
- Poursuite en groupe de 4
- Course de lenteur

### Article 8 :

**Chaque concurrent, se doit de connaître et accepter l'intégralité du présent règlement.**